

**Activités culturelles, d'expression et de maîtrise de la langue**

**UE 21**

**CATEGORIE :** PEDAGOGIQUE - BRUXELLES **SECTION :** Instituteur Primaire

**OPTION :**

**Année :** BLOC 3

**Acronyme :** NPU31ECAMOE

**Langues d'enseignement :** Français

**Coordonnées du service :** HELdB - CAMPUS CERIA  
Bâtiment 4C - 1er étage  
Avenue Emile Gryzon 1 - 1070 Bruxelles

**Enseignant responsable :** MONTILLA-RUBIANO M. - [araceli.montilla@cnldb.be](mailto:araceli.montilla@cnldb.be)

**Autre(s) enseignant(s) de l'UE :** JACOBS E. – [eve.jacobs@cnldb.be](mailto:eve.jacobs@cnldb.be)  
KNAEPEN A. – [arnaud.knaepen@cnldb.be](mailto:arnaud.knaepen@cnldb.be)  
SINGLETON E. – [edith.singleton@cnldb.be](mailto:edith.singleton@cnldb.be)  
VANSEVEREN A. – [anne.vanseveren@cnldb.be](mailto:anne.vanseveren@cnldb.be)

**Nombre d'heures :** 105 h

**Nombre de crédits :** 8 ECTS (Facteur de pondération)

**Niveau du cycle :**

**Période :** Q1

**Cadre européen de certification :** Niveau 6

**Liste des UE pré requises :** Néant

**Liste des UE co requises :** Néant

**Caractère obligatoire ou au choix dans le programme ou option de l'étudiant :**

Cours obligatoire dans le programme.

**Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme :**

Au terme de sa formation, le bachelier en **Instituteur Primaire** est capable de :

- Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilités
- Travailler en équipe, entretenir des relations de partenariat avec les institutions culturelles et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société :
  - > s'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
  - > mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Faire preuve d'une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde culturel.

**Autres connaissances ou compétences prérequis :**



**Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE :**

**Initiation aux arts et à la culture :**

**Objectifs :**

**Confrontés à la pratique d'une discipline artistique, les étudiants seront amenés à :**

- s'ouvrir à la culture à travers la matière artistique proposée dans les différentes activités d'apprentissage (ateliers, travaux pratiques, visites, lectures, analyses de mouvements artistiques et d'œuvres d'art...);
- entrer dans la dynamique de l'art à l'école en vivant des ateliers pratiques permettant d'être immergé dans un processus de création artistique dans un lieu non prévu à cet effet (salle de cours);
- réaliser un projet artistique commun au groupe;
- s'ouvrir à une pratique réflexive d'où émerge la méthodologie propre au processus créatif;
- prendre conscience de l'importance de la démarche créative grâce à la mise en projet et à l'utilisation des outils et techniques acquis.

**Contenu :**

- Danse contemporaine et/ou art de la parole et/ou arts plastiques
- AFP, lectures, sorties culturelles (visite de musée, spectacle)

**Education corporelle et psychomotricité 3 :**

**Objectifs :**

- Développer les connaissances et capacités nécessaires à l'acquisition du brevet des premiers soins de la Croix Rouge.
- Maîtriser les contenus théoriques et pratiques relatifs à la santé.

**Contenu :**

- BEPS
- Questions de santé à l'école : cadre législatif et éthique, responsabilité de l'enseignant, hygiène, environnement, gestion des soins, gestion des maladies infectieuses, des allergies et accueil des enfants à besoins spécifiques.

**Education plastique 3 :**

**Objectifs :**

**Par la mise en projet, avec les outils et techniques acquises et/ou nouvelles, l'étudiant prendra conscience de l'importance de la démarche artistique et de sa propre créativité.**

**Contenu :**

**Réalisation individuelle et/ou collective d'un projet original. La forme est variable selon le projet.**

**Maîtrise orale et écrite de la langue française 3 :**

**Objectifs :**

**Progresser dans l'apprentissage d'une communication correcte et efficace dans toutes les situations, tant à l'oral qu'à l'écrit.**

**Contenu :**

- Productions écrites en lien avec des situations professionnelles.
- Productions orales en lien avec des situations professionnelles.

**Education musicale 3 :**

**Objectifs :**

- Développer l'expression vocale et rythmique.
- Découvrir le monde sonore sous tous ses aspects, affiner sa perception auditive.
- Développer l'imagination, la créativité, l'expressivité. Etre capable d'exprimer des émotions seul ou en groupe.
- Susciter l'expression de soi et l'épanouissement personnel, développer sa confiance en soi.
- Découvrir le monde sonore sous tous ses aspects, développer une culture musicale de qualité.
- Développer sa curiosité et un esprit critique par rapport à toutes les formes d'art, de différentes époques et différentes cultures.
- Prendre conscience de l'importance de l'éducation musicale dans le développement cognitif, psychomoteur et psychique de la personne.
- Etre capable d'assurer une séquence d'éducation musicale en lien avec d'autres apprentissages.

**Contenu :**

- Pratique vocale (vocalises, bruitages et jeux de bouche, chant)
- Travail rythmique et corporel, relaxation, respiration et jeux musicaux (pulsation, rythme, tempo, percussions corporelles).

- Pratique d'expression et de créativité - Acquisition des notions de paramètres du son et constitution de jeux musicaux afin de les exploiter en classe de primaire.
- Travail d'auditions et d'analyse menant à l'approche des instruments, compositeurs, époques et structures musicales. Développement de la perception auditive.
- Constitution d'un répertoire musical de base et d'un répertoire de chant approprié aux classes de primaire.
- Réalisation d'un spectacle scolaire exploitant toutes les notions étudiées aux cours du bloc 1 et 2.

**Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement :**

**Initiation aux arts et à la culture :**

Ateliers menés par un artiste, travaux pratiques, visites, présentation de mouvements artistiques, analyses collectives d'œuvres d'art, travaux personnels et/ou de groupe

**Education corporelle et psychomotricité 3 :**

Théorie, pratique et travaux. Mises en situation.

**Education plastique 3 :**

Travaux pratiques.

Les explications sur la technique sont données en classe. La présence au cours est donc vivement conseillée pour pouvoir réaliser son travail. L'étudiant non présent aux cours devra réaliser son travail par ses propres moyens: le matériel artistique spécifique ne sera pas fourni.

**Maîtrise orale et écrite de la langue française 3 :**

- Travaux pratiques

- Ateliers d'écriture

**Education musicale 3 :**

Réalisation d'un spectacle scolaire exploitant toutes les notions étudiées aux cours du bloc 1 et 2. La présence au cours est indispensable étant donné l'importance des apprentissages pratiques (l'absentéisme peut influencer négativement la note finale).

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE :

Cours Concernés	H	ECTS	Pond.	Janvier				Juin *				Deuxième session						
				Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	NR	Travaux	Ecrit	Oral			
Initiation aux arts et à la culture	30	1	20%	50%	50%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Education corporelle et psychomotricité 3	30	2	20%	0%	0%	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	100%	0%	0%
Education plastique 3	15	1	20%	0%	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	100%	0%	0%	0%
Maîtrise orale et écrite de la langue française 3	15	2	20%	0%	0%	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	100%	0%	0%
Education musicale 3	15	2	20%	50%	50%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%

NR = Note reportée

Informations sur le mode d'évaluation :

Attention la méthode de calcul de la note UE ci-dessous prévaut sur toute autre consigne indiquée dans la fiche UE.

**Méthode de calcul de la note finale d'une UE**

La note finale attribuée à une UE doit, dans tous les cas, être calculée en effectuant la moyenne arithmétique pondérée des notes des AA composant l'UE.

**Remarque :**

Lors des délibérations, en raison de circonstances exceptionnelles et notamment sur proposition des mini-jurys, rien n'empêche que le jury plénier puisse attribuer les crédits associés à une UE dont la note est inférieure à 10/20, sans modifier la valeur de cette dernière.

**Si au moins une note est inférieure au seuil de 10/20, la note attribuée à l'UE est la plus basse obtenue. S'il n'y a pas de note inférieure à 10/20, la note finale est la moyenne pondérée des notes des AA.**

Initiation aux arts et à la culture :

**Date de l'atelier : du 18 au 21 décembre 2018**

La participation active à l'atelier et la remise d'un travail respectant les consignes imposées pour son élaboration contribuent à la réussite de l'unité.

**Cas où l'atelier n'est pas réussi :**

- absence de l'étudiant-e (dans ce cas, il ne peut y avoir remise du travail)
- non remise du travail
- attitudes inadéquates de l'étudiant-e (déontologie) : retard, non-respect des consignes, malveillance à l'égard de l'artiste ou de ses condisciples, manque d'implication.

**Pour réussir l'unité, l'étudiant-e devra participer à l'atelier de l'année académique suivante et remettre un travail respectant les consignes imposées pour son élaboration. Une absence pour circonstance exceptionnelle peut être jugée acceptable par le jury de l'unité.**

**Dans ce seul cas, il sera proposé à l'étudiant-e une remédiation.**

**Proposition de remédiation : Pour compenser son absence, l'étudiant-e devra suivre un-e artiste en atelier dans une classe du primaire (au minimum 10 heures) et remettre un rapport d'observation et de réflexion. L'artiste devra attester de la présence de l'étudiant-e (signature d'un document).**

Education corporelle et psychomotricité :

L'obtention du brevet de la Croix-Rouge (à ne pas confondre avec la réussite de l'AA) est soumis à deux conditions :

- le paiement à la HE des frais (20euros) pour le syllabus et la certification du brevet.
- la présence et la participation active à tous les cours. Aucune absence (même justifiée) n'est acceptée. Un retard de plus de 20 minutes après le début effectif du cours est considéré comme une absence.

La note pour l'AA sera celle obtenue à l'examen écrit qui est obligatoire pour tous (détenteurs du BEPS ou non).

#### Education plastique :

Date de l'évaluation : voir horaire d'examens de janvier.

La non remise du travail à la date prévue entraîne un non-présenté.

- Participation active et personnelle, implication et investissement, respect du matériel et de l'atelier mis à disposition.
- Evaluation à partir des réalisations individuelles et/ou collectives (selon projet)
- Critères d'évaluation : voir consignes

#### Maitrise de la langue orale et écrite

La participation aux évaluations formatives pendant les cours est recommandée.

#### Education musicale :

Date de l'évaluation : La semaine du 18 au 22 décembre(date à préciser en fonction de l'horaire)

Etant donné le travail en équipe, l'évaluation portera en partie sur la qualité du spectacle réalisé mais aussi sur la présence aux cours.

La note est calculée selon les modalités suivantes :

- si aucune des notes n'est strictement inférieure à 8/20, la note finale est la moyenne arithmétique pondérée des notes des activités d'apprentissage;
- si au moins une note est inférieure à 8/20, la note attribuée à l'UE est la note la plus basse obtenue.

Justifier la NR en 2de session :

\* Le cas échéant, les évaluations de la session d'examens de janvier ne sont reportées en juin que si la note est  $\geq 10/20$ .

#### Informations complémentaires :



**Acquis d'apprentissages sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE :**

À l'issue du cours de **Initiation aux arts et à la culture**, l'étudiant est capable de :

- comprendre la dynamique de l'Art à l'école et la méthodologie propre au processus créatif ;
- réfléchir au rôle de l'artiste en milieu scolaire ;
- se faire confiance et aller jusqu'au bout des engagements pris ;
- travailler en groupe, se respecter et respecter les autres ;
- construire des outils et mettre en pratique les contenus et les techniques abordés dans le cadre de la formation ;
- développer une attitude réflexive au niveau disciplinaire et interdisciplinaire.

À l'issue du cours de **Education corporelle et psychomotricité 3**, l'étudiant est capable de :

- D'offrir un cadre sain et sécurisant, favorable à la santé et à l'épanouissement des élèves.
- Réagir adéquatement en cas d'urgence (éviter le suraccident, appeler les secours, déplacer correctement une victime, observer l'état des fonctions vitales, reconnaître une victime inconsciente, une détresse respiratoire, un arrêt cardio-pulmonaire, pratiquer une réanimation, comprendre l'utilisation d'un défibrillateur externe automatisé (DEA), agir en présence d'une hémorragie abondante et visible, d'une plaie ou brûlure, d'un malaise cardiaque, d'un traumatisme crânien et cervical).

À l'issue du cours de **Education plastique 3**, l'étudiant est capable de :

**L'étudiant sera capable de construire un projet artistique et de réaliser une création jusqu'à obtenir un produit fini.**

**L'étudiant sera capable de développer sa créativité.**

**L'étudiant sera capable de transmettre des techniques artistiques**

À l'issue du cours de **Maîtrise orale et écrite de la langue française 3**, l'étudiant est capable de :

- Communiquer de manière adéquate à l'oral et à l'écrit dans les divers contextes liés à la profession
- Corriger des textes d'enfants et pouvoir objectiver par écrit le diagnostic des compétences scripturales de l'enfants et des remédiations appropriées

À l'issue du cours de **Education musicale 3**, l'étudiant est capable de :

- Comprendre l'importance de l'éducation musicale dans le développement de l'enfant.
- Se constituer un répertoire musical et vocal approprié aux enfants.
- Faire preuve de créativité et d'imagination afin de créer des œuvres musicales uniques et de les inscrire dans un projet de classe à exploiter pendant une année scolaire.
- Connaître les notions de pulsation, rythme, tempo, paramètre du son, relaxation, respiration, les différents instruments, compositeurs, époques et structures musicales élémentaires.

**Description des sources, des références et des supports OBLIGATOIRES :**

**Initiation aux arts et à la culture :**

**Education corporelle et psychomotricité 3 :**

**Education plastique 3 :**

**Maîtrise orale et écrite de la langue française 3 :**

**Education musicale 3 :**



**Description des sources, des références et des supports SUGGERES :**

**Initiation aux arts et à la culture :**

**Sources et références :**

Une bibliographie d'orientation en relation avec les thèmes du cours – et comprenant des références suggérées – est fournie chaque année.

Supports (consultation suggérée) : Articles scientifiques, coupures de presse et hyperliens sur des sujets en relation avec le cours (publiés sur le campus numérique).

**Education corporelle et psychomotricité 3 :**

- [www.croix-rouge.be](http://www.croix-rouge.be)
- [www.momesensante.be](http://www.momesensante.be)
- [www.one.be/](http://www.one.be/) l'air de rien changeons d'air

**Education plastique 3 :**

**Livres et reproductions d'œuvres**

- Réalisations d'enfants
- Principales sources du titulaire :
- Éducation par la forme et la couleur – Gottfried/Tritten
- Mains d'enfants, mains créatrices – Gottfried/Tritten
- De la photographie aux arts plastiques
- P.J.Jehel/A.Saey - Les arts plastiques à l'école
- S.Paolorsi/A.Saey - Les arts plastiques à l'école tome 2
- S.Paolorsi/A.Saey - Les arts plastiques à l'école cycle 1 et 2
- Collection Tavernier - Les arts plastiques à l'école cycle 3
- Collection Tavernier - Arts Plat du jour - Acces éditions (5 à 12 ans)
- Hors-d'oeuvres d'arts- Acces éditions (3 à 8 ans)
- Revues DADA - Toutes mes histoires ...de l'art -éditions courtes et longues
- L'art actif – Casterman - Copain des peintres

Toutes références dans l'Art : bibliothèque pédagogique et autres

**Maîtrise orale et écrite de la langue française 3 :**

- Fabre-Cols, C., Apprendre à lire des textes d'enfants. De Boeck.
- Kavian, E., Ecrire et faire écrire. De Boeck.
- Neumayer, O. et M., Animer un atelier d'écriture. Faire de l'écriture un bien partagé. ESF
- Béland B., Levac, G., Guide de communication orale et écrite. La Chenelière.

**Education musicale 3 :**

- Régis Haas, Les grands compositeurs et leurs œuvres, coll. Mélomaniac, Editions Fuzeau, France, 2011.
- Agnès Matthys, L'éducation musicale à l'école élémentaire, Editions Retz, Paris, 2009.
- Vincent Van Sull, Alain Strument, Editions Labor, Namur, 2010
- Edith Martens et Vincent Van Sull, Osez la musique, Editions Labor, Namur, 2010.
- Daniel Ichbiah, Le Solfège sans prise de tête, City Editions, France, 2011.
- Les 1001 œuvres classiques qu'il faut avoir écoutées dans sa vie, sous la direction de Matthew Rye, Editions Flammarion, France, 2008.
- Stéphane Grosjean, Percussions corporelles.
- "Je n'aime pas le classique, mais ça j'aime bien !" compilation (CD)
- "Les clés de l'orchestre", vidéos disponibles sur youtube réalisées par Jean-François Zygel.